

## SÉANCE LUNDI 9 JUILLET 2012

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 9 juillet 2012 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Monique Marcheterre, Marcel Dubé, Jean Lamontagne, Yves Germain et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

- Les conseillers Yves Germain et Marcel Dubé sont arrivés à la séance à 19 :35 heure.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19 :30h.

2012-07-01  
Ordre du  
jour

### ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 juin 2012.
- 4) Adoption liste des chèques du mois de juin 2012.
- 5) Adoption liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> juillet 2012.
- 6) Mise au point – États financiers 2011.
- 7) États financiers comparatifs au 15/06/2012.
- 8) Amendement au budget 2012 –  
02-130-00-413 (715.+ 439.90 \$) vérificateur > 02-130-00-414 = 1 638.90  
02-130-00-420 (484.0\$) assurances (disponible 5,000.\$)
- 9) Barrage Lac-Allard – Offre de service Génivar.
- 10) Volet II – Boisé Joseph B. B. Gauthier.
- 11) Fibre optique – nomination au comité de gérance.
- 12) Projet ruralité – Église toiture.
- 13) Projet ruralité – Église fascia et soffite.
- 14) Calendrier séance du conseil 2012 (2e semestre).
- 15) Politique relative à la distribution des documents.
- 16) Correspondance.
- 17) Divers. Fête Nationale  
Randonnée Maires & Familles  
Festival Classique  
Tennis - Volleyball  
Autres – divers
- 18) Période de questions.
- 19) Levée de la séance.

Adoptée

2012-07-02

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012

Procès-verbal

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité :  
Que le procès-verbal de la séance ordinaire lundi le 4 juin 2012 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2012-07-03  
Liste des chèques

### ADOPTION LISTE DES CHÈQUES DU MOIS DE JUIN 2012

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité :  
D'approuver la liste des chèques du mois de juin 2012 soit les chèques numéro C1100256 à C110307 au montant de 79 774.72\$.

Adoptée

2012-07-04  
Liste des comptes  
à payer

### **ADOPTION LISTE DES COMPTES À PAYER AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2012**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité :  
D'approuver la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> juillet 2012 au montant de  
124 025.71\$.

Adoptée

2012-07-05

### **MISE AU POINT – ÉTATS FINANCIERS 2011**

Les états financiers pour l'exercice de 2011 ont été déposés au Conseil pour acceptation lors d'une séance extraordinaire le 28 mai 2012 où l'on constate un déficit d'exercice de (740.00 \$) sur un total de 890,013.\$ réalisé soit 8/100 de 1%.

Des revenus substantiels supplémentaires de quelques 40,000.\$ apparaissent aussi aux états financiers :

± \$30,000.00 en mutations  
± \$10,000.00 en revenus supplémentaires de taxes foncières

Des dépenses substantielles supplémentaires aussi y apparaissent celles-ci ont fait l'objet de résolution par le conseil municipal.

#### **Acquisition de l'église**

Frais d'arpentage	± 4,000.00\$	
Frais juridique – notaire	± 3,000.00	
Frais réparation d'urgence – toiture	± 3,000.00	
Électricité – Âge d'or & Fabrique	± 2,500.00	12,500.00\$

#### **Sculpture le Grand six-pieds**

Rénovation du bucheron devant l'Hôtel de Ville	2,500.00	
Acquisition Grand six pieds	10,000.00	12,500.00

#### **Frais juridique**

Convention collective – Équité salariale	7,000.00	
Contrat contremaître	3,000.00	
Code d'éthique (supplémentaire) (Prévision 5,000.\$)	2,000.00	12,000.00

#### **Comptabilité & administration**

Rencontre avec vérificateur (maire et deux conseillers) dossier du grand six pieds	1,335.00	
Frais reddition réseau routier	980.00	
Mme Christiane Cholette	4,500.00	6,815.00

**± 40,000.00\$**

Il faut souligner qu'un surplus accumulé réel de quelques 60,000.\$ apparaît aussi aux états financiers au 31 décembre 2011.

#### **En conséquence,**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
et résolu à la majorité

Que le conseil constate que la gestion municipale est saine et adéquate.  
Nous avons adopté pour 2011 un budget équilibré et nous l'avons réalisé. Devant autant de projets pour le maintien des services et l'amélioration du milieu de vie, nous pouvons dire que le travail a été accompli.

Les conseillers Marcel Dubé et Yves Germain inscrivent leur dissidence.

Adoptée

2012-07-06

**ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 15/06/2012****Revenus & dépenses au 15 juin 2012**

- CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 176.4 du Code municipal le secrétaire-trésorier / dir.-général doit déposer lors d'une séance du conseil un état comparatif pour le premier semestre de l'année;
- CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 142 du Code municipal le chef du conseil (maire) exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires et les officiers de la municipalité et voit à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés suivant la loi;
- CONSIDÉRANT QUE** la mairesse et le secrétaire-trésorier / dir. général ont ensemble analysé et préparé les états semestriels des revenus et des dépenses et déposé au conseil tel que présenté ci-dessous au 15 juin 2012;

**ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS  
AU  
15/06/2012**

<u>REVENUS :</u>	<b>BUDGET</b>	<b>RÉEL</b>
Taxes foncières	523 286.00	524 698.00
Taxes spéciales - barrage	12 000.00	10 816.00
Ordures & récupération	89 000.00	88 080.00
Revenus sources locales	29 900.00	28 206.00 (1)
Transferts inconditionnels	68 970.00	35 270.00 (2)
Transferts conditionnels	204 389.00	79 421.00 (3)
<b>TOTAL</b>	<b>927 545.00\$</b>	<b>766 491.00\$</b>
 <u>DÉBOURSÉS :</u>		
Administration générale	324 300.00	166 432.00
Sécurité publique	117 823.00	282.00 (4)
Transport routier	222 325.00	111 302.00
Hygiène du milieu	57 000.00	34 632.00
Loisirs et culture	56 650.00	29 558.00
Urbanisme	15 037.00	15 287.00
Frais de financement	6 500.00	2 034.00
Immobilisation & affectations		
- infrastructure	121 910.00	13 923.00
- remboursement en capital	6 000.00	-
<b>TOTAL</b>	<b>927 545.00\$</b>	<b>373 450.00\$</b>

Note :

- 1) Revenus sources locaux : loyers
- 2) Transferts inconditionnels : 33 000. retour TVQ
- 3) Transferts conditionnels : taxes d'accise 108 910. + MTQ chemin hiver 18 000.
- 4) Sureté du Québec – service incendie de Rivière-Rouge à payer

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne, appuyé par le conseiller Luc Bélisle et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les états semestriels déposés tel que ci-haut présentés.

Adoptée

2012-07-07

**AMENDEMENT AU BUDGET**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité  
D'apporter un amendement au budget 2012 au compte suivant :  
Amendement au budget 2012 –

02-130-00-414	(715.\$+ 439.90 \$) Vérificateur	02-130-00-414 =1 638.90
02-130-00-420	(484.00\$) assurances	( disponible 5,000.\$)

Adoptée

2012-07-08

**BARRAGE LAC-ALLARD – OFFRE DE SERVICE GÉNIVAR**

**CONSIDÉRANT QU'** à la résolution #2012-04-11 le mandat avait été donné au directeur-général pour qu'il puisse communiquer avec Genivar afin d'évaluer les éléments et les obligations créés par l'article 16 du règlement sur la sécurité des barrages afin d'établir le niveau de conséquence;

**CONSIDÉRANT QU'** une première offre de service au montant de 13,300.00\$ plus taxes a été présentée au conseil qui avait alors demandé à rencontrer M. Serge Laforce de chez Genvar pour explication;

**CONSIDÉRANT QU'** après analyse de la situation M. Laforce de Génivar a proposé au conseil l'idée de présenter un argumentaire au Centre d'expertise hydrique afin que l'on détermine pour le barrage du Lac-Allard la classe E. Ainsi les exigences réglementaires seront minimisées Coût de 4,000.00\$ plus taxes.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle,  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
et résolu à l'unanimité  
De mandater M. Serge Laforce de Genivar afin de faire les démarches nécessaires pour rendre le barrage du Lac-Allard de classe E.

Adoptée

2012-07-09

**VOLET II – SENTIER JOSEPH B. B. GAUTHIER 2012**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité

D'entériner le projet déposé au CLD dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II. Le projet prévoit le prolongement du sentier pédestre et de raquette actuellement sur 1 kilomètre vers l'est pour y aménager des passerelles, un belvédère et une toilette sèche.

Le projet totalise 16,500.\$ et la part de la municipalité s'élève à 3,300.\$ soit 20% du coût total. Lors de l'acceptation du projet il sera établi où les fonds proviendront (fonds disponibles).

Adoptée

2012-07-10

**RÉSEAU FIBRE OPTIQUE – NOMINATION AU COMITÉ DE GÉRANCE**

**ATTENDU** que les représentants des partenaires sur le Comité de gérance doivent pouvoir jouir d'une certaine liberté d'action afin de pouvoir gérer efficacement le réseau de fibre optique;

**ATTENDU** que le Comité de gérance est régi par la Convention entre propriétaires du réseau global de fibre optique;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité

De déléguer Francine Asselin-Bélisle, mairesse à titre de représentant de la municipalité de Lac-Saguay, avec le pouvoir de prendre des décisions ayant un impact financier inférieur à 5,000.\$, et ce, afin de permettre la gestion efficace dudit réseau.

Adoptée

2012-07-11

**PROJET RURALITÉ- ÉGLISE TOITURE**

**CONSIDÉRANT QU'** une entente de gré à gré intervenue entre le directeur-général et l'entrepreneur Toitures Roy Laurentides inc. pour la rénovation de la toiture de l'Église où l'on devra enlever les vis sur la tôle sur toute la superficie de l'Église, poser de nouvelles vis sur la superficie complète et poser de nouveau solin en acier pré-peint sur les 4 cotés et un capuchon sur la cheminée.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
Et résolu à l'unanimité

D'entériner l'entente et d'accorder le contrat au montant de 9,412.\$ plus taxes.

Adoptée

2012-07-12

**PROJET RURALITÉ- ÉGLISE FASCIA & SOFFITE**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité

Que pour les travaux à l'Église concernant la pose d'un nouveau fascia et soffite sur le bâtiment, le directeur-général ira un appel d'offres sur une invitation aux trois entrepreneurs suivants :

Construction & Rénovation M. Pouliot inc.

Construction Claude Bélisle inc.

Toiture Roy Laurentides inc.

Et cela par mesure de transparence, les invitations seront envoyées dès le 10 juillet 2012 et l'ouverture des soumissions se fera le lundi 16 juillet 2012 à 13 :00. Les documents nécessaires seront distribués aux 3 entrepreneurs.

Adoptée

- Le conseil municipal se réunira le lundi 16 juillet 2012 à compter de 16 :00h pour une séance extraordinaire concernant l'ouverture des soumissions.

2012-07-13

**CALENDRIER SÉANCE DU CONSEIL 2012- (2È SEMESTRE)**

**Article 148** Le conseil établit le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année en fixant le jour et l'heure et du début de chacune.

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité

De fixer les séances pour les mois suivants (2e semestre) :

Septembre	lundi	le	10	à	19 :30
Octobre	lundi	le	1 <sup>er</sup>	à	19 :30
Novembre	lundi	le	5	à	19 :30
Décembre	lundi	le	3	à	19 :30

Adoptée

2012-07-14

**POLITIQUE RELATIVE À LA DISTRIBUTION DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA PRISE DE DÉCISION LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu d'établir une nouvelle politique relative à la distribution des documents en vue de la tenue des séances du conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** la confidentialité du contenu de ces documents doit être protégée;

**CONSIDÉRANT QUE** certains membres du conseil ont demandé qu'une politique à cet égard soit adoptée;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à la majorité

1) De demander au directeur-général de distribuer à tous les membres du conseil municipal lors de toute séance de celui-ci, les documents nécessaires à la prise de décision, à la place de chacun des membres du conseil municipal et ce quinze(15) minutes avant le début de toute séance;

2) D'appliquer cette nouvelle politique lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Le conseiller Marcel Dubé inscrit sa dissidence.

Adoptée

2012-07-15

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 21 :25h.

Adoptée

---

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

---

Richard Gagnon, dir.-général

**CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2012-07-03.

---

Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Francine Asselin-Bélisle, mairesse